



DÉCRYPTAGE
DES ENJEUX
NATIONAUX



DES INITIATIVES
NOVATRICES
EN PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR



DES ACTIONS
REMARQUABLES
DE CITOYENS

L'EXPO

DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

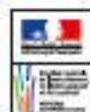
EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Fai avans !



Création originale : SPL ARPE Midi-Pyrénées
Soutien financier : EDF Région Midi-Pyrénées,
Agence de l'Eau Adour-Garonne

ARPE
AGENCE DURABLE POUR L'ENVIRONNEMENT



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

TERRITOIRES DURABLES
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

ALPES DE HAUTE
PROVENCE

Hauts-Alpes
le département

BOUCHES-
DU-RHÔNE

LE DÉPARTEMENT

Département
VAUCLUSE



Le saviez-vous ?

Notre empreinte écologique* en témoigne aujourd'hui : si tous les habitants de la planète vivaient sur le même mode de vie qu'un Français, **trois planètes** seraient nécessaires !

*L'empreinte écologique : surface utilisée par un individu pour subvenir à ses besoins en résorbant la pollution qui en résulte.



DE LA PLANÈTE À MON TERRITOIRE

LORS DU SOMMET DE LA TERRE À RIO (1992), la "Déclaration sur l'Environnement et le Développement" établit que "les êtres humains sont au centre des préoccupations relatives au développement durable" et que la protection de l'environnement ne peut être isolée des autres variables du développement humain. La déclaration introduit les notions de droit et de responsabilité des États face à l'environnement.

Elle est accompagnée d'un programme d'action pour le XXI^e siècle : l'Agenda 21. Le chapitre 28 invite les collectivités locales à la réalisation d'actions concrètes à l'échelle de chaque territoire par des Agendas 21 locaux.

En 2012, le bilan établi lors du sommet "Rio+20", dédié principalement à l'économie verte et à l'éradication de la pauvreté, démontre que **LES AGENDAS 21 LOCAUX SONT PLUS QUÉ JAMAIS NÉCESSAIRES POUR RÉORIENTER NOTRE MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT.**

SOUVENT PORTÉS PAR LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET LEURS GROUPEMENTS COMMUNAUTAIRES DE COMMUNES RYSES, UN CERTAIN NOMBRE D'AGENDAS 21 ASSOCIENT FORTEMENT LES HABITANTS.

INTERVIEW

“ J'ai découvert l'Agenda 21 lors de la campagne municipale en 2014. Après les élections, j'ai été sélectionné pour participer au comité de suivi de l'Agenda 21 suite à un appel à candidatures. J'ai pu ainsi mettre au service de la commune de Funeau mes compétences pour la réalisation d'enquêtes sur le tri des déchets et les déplacements auprès des Funeais.

“ C'est une opportunité pour moi d'apporter ma pierre à l'édifice de parti par modelement à faire bouger les choses.

Olivier Picaud de Sol
 Maire de Funeau (Bouches-du-Rhône)



Je consomme moins,
tu consommes mieux,

NOUS CONSOMMONS RESPONSABLE

Acheter un produit, c'est satisfaire un besoin mais c'est aussi l'occasion de privilégier des produits respectueux de l'environnement, fabriqués dans des conditions sociales dignes et acceptables.



FOCUS Des logos pour guider la consommation responsable

LES INCONTOURNABLES, LES LOGOS PUBLICS

Pour l'alimentation



Ces deux logos garantissent un mode de production plus respectueux de l'environnement et du bien-être animal (pas d'utilisation de produits chimiques de synthèse, sans OGM, rotation des cultures, respect du bien-être animal lors de l'élevage, du transport et de l'abattage ou moins 95 % d'ingrédients issus de l'agriculture biologique pour les produits transformés). Toutes les exploitations agricoles et les fabricants de produits biologiques sont contrôlés chaque année par un organisme indépendant.



Cette mention identifie les produits agricoles transformés ou non, provenant d'une exploitation utilisant des pratiques plus respectueuses de l'environnement. Le dispositif est encadré par le ministère de l'Agriculture, La Haute Valeur Environnementale est fondée sur une obligation de résultats.

Pour les autres produits



Ce logo, créé en 1992 par la Commission européenne, concerne 35 catégories de produits (hygiène, produits d'entretien, papeterie, textile, multimédia, ameublement, peinture, tourisme...). Il identifie des produits et services qui ont un impact environnemental réduit tout au long de leur cycle de vie.

Créé en 1970, cet écolabel allemand est le plus ancien écolabel en Europe.

Créé en 1980, c'est l'écolabel des pays d'Europe du Nord. Il concerne 63 catégories de produits.

Autres logos à connaître



BIEN MANGER ENSEMBLE À LA BASTIDONNE [84]



Pour fournir à ses écoliers une alimentation de qualité, respectueuse de la santé et de l'environnement, la commune de La Bastidonne participe à l'opération "De la Ferme à la Cantine" initiée par le Parc naturel régional du Luberon.

Cette opération mobilise cuisiniers, enseignants, élus et agriculteurs pour un objectif commun: mieux nourrir les enfants à l'école et les relier à leur territoire.

Grâce à cette opération, La Bastidonne offre à ses écoliers des menus variés constitués exclusivement de produits locaux dont 80 % sont issus de l'agriculture biologique.



MOINS DE GASPILLAGE ET PLUS D'ÉCONOMIES, L'ACHAT RESPONSABLE PROGRESSE EN FRANCE

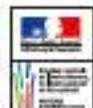
Le comportement des consommateurs en 2013 :



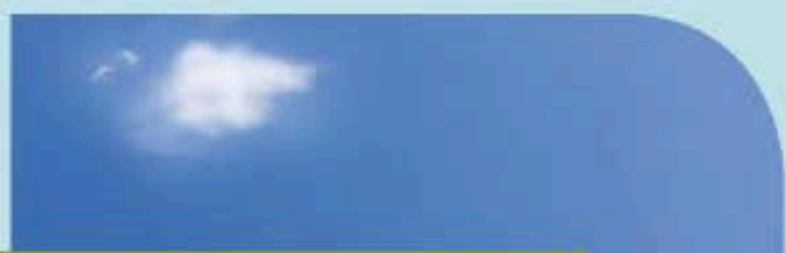
LA CONSOMMATION DURABLE COMPREND TROIS DIMENSIONS :

mieux acheter,
mieux utiliser,
mieux jeter.

(source : Ministère de l'Écologie,
du Développement Durable et de l'Énergie)



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



CLIMAT ET ÉNERGIES,

avancer vers des solutions durables

"Nous disposons des outils nécessaires pour sauver la planète d'une catastrophe écologique provoquée par l'homme mais la vérité est que nous ne faisons tout simplement pas assez pour le surmonter."
 (M. J. 2013, Président de l'Assemblée Générale de l'CEA, mai 2013)

LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, CONSÉQUENCE DE L'AUGMENTATION DE LA CONCENTRATION EN GAZ À EFFET DE SERRE (GES),

sont dus aux activités humaines (transports, industrie, agriculture intensive...). Depuis 30 ans, des instances internationales tentent de mettre en place des actions d'atténuation des GES et d'adaptation aux changements climatiques.

Dernièrement, lors de la COP21, en décembre 2015, les pays participants se sont accordés sur un objectif visant à limiter le réchauffement climatique à 2 °C.

L'accord sur le climat découlant de la COP 21 a notamment été ratifié par la Chine et les États-Unis qui représentent à eux deux 40 % des émissions mondiales de GES.

La consommation d'énergies fossiles participant activement au réchauffement climatique, le contrôle de la hausse des températures passe donc en grande partie par la réduction de la consommation d'énergie et par la mise en place de sources d'énergie renouvelables.



VAUCLUSE : LES TOITS DES COLLÈGES PRODUCTEURS D'ÉNERGIE



Le Département de Vaucluse est engagé depuis 2010 dans une démarche Agenda 21.

Un de ses objectifs est de participer au développement des énergies renouvelables sur le territoire. Pour cela, le Département a travaillé avec l'entreprise Générale du Soleil (GDS) pour installer des panneaux photovoltaïques sur 8 collèges du Vaucluse. Ces installations permettent potentiellement la production de 1 655 MWh/an, soit l'équivalent de la consommation de 552 foyers, ainsi que l'économie de 110 tonnes d'émission de CO2 par an.



L'installation de ces panneaux photovoltaïques est également l'occasion d'effectuer un travail de sensibilisation auprès des élèves.



Des citoyens producteurs d'énergie solaire locale ! FOCUS



Des panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école

C'est le projet que la coopérative énergétique 04 a mis en place à l'école Gambert à Digne-les-Bains (04). Créée en 2002 par des citoyens désireux de se réapproprier la production d'énergie, la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) énergétique 04 a pour objectifs la production d'énergie renouvelable, la maîtrise de la consommation et la lutte contre la précarité énergétique.

Le premier projet de cette coopérative ? La centrale photovoltaïque citoyenne de l'école Gambert à Digne-les-Bains qui associe :

- la production d'électricité revendue à ENERCOOP PACA (8 500 kWh par an, soit plus d'un quart des besoins annuels de l'école)
- la régulation naturelle de la température des salles de classes grâce au panneau fermé par les panneaux photovoltaïques
- la sensibilisation, par le biais d'un panneau pédagogique à l'école, visant à informer sur le projet et sur les énergies renouvelables et d'un afficheur indiquant en direct la consommation électrique de l'école et la quantité de gaz à effet de serre évitée.



MOBILE ET LIBRE de se déplacer au quotidien

En ville, si on parcourt 1 km à pied en un quart d'heure, c'est parfois le double en voiture, et à vélo ?

SE DÉPLACER... C'EST ALLER TRAVAILLER, SORTIR DE CHEZ SOI, RENCONTRER D'AUTRES PERSONNES, PARTICIPER À DES ACTIVITÉS

Pour beaucoup de nos concitoyens, mal desservis par les transports en commun, la voiture reste indispensable.

Mais pollutions atmosphériques, émissions de gaz à effet de serre, accidents, temps perdu, stress, bruit et autres préjudices, limitent l'exercice de cette liberté automobile !

La hausse des prix de l'immobilier pousse les ménages à habiter plus loin des centres villes et des bassins d'emplois, mais le prix des carburants pèse sur les dépenses et oblige les usagers à repenser leur mode de déplacement :

COVOITURAGE, TRAIN, BUS, VÉLO, MÉTRO...

À GAP, PLACE AUX

MODES DOUX !

Pour réduire l'utilisation de la voiture et les émissions qu'elle implique, Gap a fait le choix de mettre en place un plan vélo. Cette action se décline par :

- La création de 4 km de pistes cyclables pour créer une véritable artère Nord/Sud.
- La sécurisation des bandes cyclables pour en faire des pistes en site propre (mise en place de feux tricolores, de panneaux "Stop", de barrières et de zones à vitesse réduite).
- Une longueur cumulée des pistes et bandes cyclables et des cheminements mixtes qui a plus que doublé depuis 2010.
- La mise en place d'abris pour vélos ou d'arceaux.
- Offre d'une prime de 200€ pour l'achat d'un vélo électrique.
- Le prêt gratuit de vélos pour la journée par l'Office du tourisme qui propose également 4 circuits de balades autour de Gap.
- La mise à disposition en interne de vélos à assistance électrique pour cinq services de la commune.

INITIATIVE DURABLE EN RÉGION !

Pedibus

on a tout à y gagner !



Avec les pedibus, des adultes bénévoles mènent à pied ou à vélo un groupe d'enfants vers leur établissement scolaire. Les avantages sont nombreux : apprentissage du code de la route, exercice physique quotidien pour les enfants mais également réduction du trafic autour de l'école.

Mettre en place un projet d'écomobilité scolaire nécessite l'implication des parents, des enseignants et des collectivités et favorise rencontres et échanges. La collectivité peut prendre en charge certains aménagements : voies cyclables, passages piétons...

Pour les déplacements quotidiens, privilégier les solutions alternatives à la voiture individuelle : Vélos en libre service dans les villes, plan de déplacement d'entreprise, train-vélo, achat locatif d'un vélo à assistance électrique... à chaque usager son moyen de déplacement.

FOCUS

Le saviez-vous ?

Un Plan de Déplacements Entreprise (PDE) est un ensemble de mesures visant à optimiser les déplacements liés aux activités professionnelles en favorisant l'usage des modes de transport alternatifs à la voiture individuelle.

TERRITOIRES DURABLES
PRÉSENCE ALPES CÔTE D'AZUR

ALPES DE HAUTE
PROVENCE

Hautes-Alpes
le territoire durable

BOUCHES-DU-RHÔNE

LE DÉPARTEMENT
VAR

LE DÉPARTEMENT
VAUCLUSE

ARPE
AGENCE RÉGIONALE POUR L'ENVIRONNEMENT



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

L'ÉCONOMIE, moteur du développement... durable !

Par la volonté des États, des territoires, des acteurs sociaux et économiques, par l'innovation, par la production et la consommation, l'économie peut s'inscrire dans une stratégie de développement durable avec, notamment, l'économie sociale et solidaire.



L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE PROPOSE UN MODÈLE ÉCONOMIQUE NOVATEUR

se substituant au modèle linéaire "produire, consommer, jeter" qui a conduit à un épuisement progressif des ressources naturelles et à une production massive de déchets.

L'économie circulaire s'articule autour des principes d'éco-conception, de réparabilité, de durabilité, de recyclage, de réemploi, de mutualisation et de maîtrise des impacts environnementaux.

Sur un territoire, elle se décline en démarches d'**écologie industrielle et territoriale** :

- synergies entre différents acteurs : les déchets des uns deviennent la matière première des autres
- mutualisations : partage d'outils de production ou de transport
- création d'activités nouvelles liées, par exemple, au réemploi, au recyclage...

À AUBAGNE, 33 ENTREPRISES FONT DE LEURS DÉCHETS UNE RESSOURCE



Depuis 2012 au Pays d'Aubagne, 33 entreprises ont choisi de participer à une démarche d'écologie industrielle et territoriale (EIT) pour échanger, partager les bonnes pratiques, rechercher des synergies et mutualiser leurs moyens.

3 actions ont été créées, répondant aux priorités des entreprises :

- Valorisation des déchets de cartons : 23 entreprises concernées et 1 866 tonnes de carton en fin de vie à valoriser
- Troc de palettes : avec 34 entreprises concernées par l'achat de palettes et 23 entreprises en utilisant régulièrement, l'objectif de la démarche est d'organiser une collecte mutualisée des palettes et d'assurer leur redistribution réutilisation par les entreprises et valorisation par l'association Biomasse 13
- Groupement d'achats : 15 entreprises mutualisent leurs dépenses de contrôles périodiques et de sécurité incendie pour réduire leurs coûts de 40 % en moyenne. Puis cette mutualisation est étendue à l'achat d'énergie en favorisant l'approvisionnement en énergie renouvelable pour l'électricité et le gaz réseau et en limitant les distances d'approvisionnement pour le fioul et le gaz en bouteille.



670 tonnes en aluminium régulier = 1 tonne de fioul
27 tonnes en plastique régulier = 1 tonne de fioul

Provençales Des voyages

FOCUS

La Roue, monnaie complémentaire locale pour favoriser les échanges locaux



Mise en place à Carpentras par l'association SEVE (Système d'Échanges pour Valoriser l'Économie), la monnaie locale La Roue permet d'effectuer des achats chez plus de 300 professionnels de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Les adhérents peuvent échanger leurs euros contre des roues dans des bureaux de change (1€ = 1 Roue) et les dépenser chez tous les professionnels partenaires.

Elle est destinée à maintenir et à renforcer les forces économiques locales et les circuits courts. Ne pouvant être échangée contre des euros que par les professionnels et pendant sa validité au bout de 6 mois, La Roue a pour seule fonction de circuler dans l'économie réelle locale et ne peut pas être théorétisée. Par ailleurs, tous les producteurs, commerçants et associations qui utilisent cette monnaie ont signé une charte sur des critères écologiques, sociaux ou humains.

Au 30 juin 2020, 64 857 roues avaient été mises en circulation.



Tisser du lien social pour lutter contre LA PRÉCARITÉ

L'exemple des jardins partagés :
des lieux d'échanges et de rencontres,
sources d'atténuation des tensions
sociales. Ils favorisent la convivialité
et la vie de quartier ou de village.



LA FARE LES OLIVIERS [13]

ALLIÉ ÉPICERIE SOCIALE ET JARDIN SOLIDAIRE

La commune de La Fare-les-Oliviers a mis en place une épicerie sociale où les personnes vulnérables par le CCAS peuvent acheter des biens de consommation pour 20 % de leur prix réel.

Une partie de ces produits vient d'un jardin solidaire local cultivé par des travailleurs sociaux.

En plus du jardin solidaire, l'épicerie sociale est approvisionnée par des achats dans les magasins locaux, par la banque alimentaire, par des dons et des collectes, par la récupération des invendus des supermarchés, ...

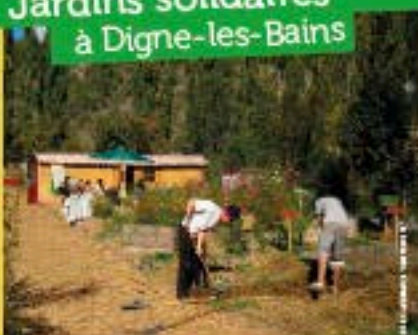
Un système de troc a également été mis en place par les jardins solidaires et permet de diversifier les produits proposés à l'épicerie: des paniers de légumes sont proposés aux employés de la mairie en échange d'autres biens de consommation dont l'épicerie manque.

Des ateliers de cuisine pour apprendre aux clients à cuisiner les légumes frais ont également été organisés.

En 2015, ce sont 114 personnes, soit 43 familles, qui ont été aidées par l'épicerie sociale. Plus de 400 kg de légumes et 634 € de marchandises ont été fournis à l'épicerie sociale par les jardins solidaires.



FOCUS Jardins solidaires à Digne-les-Bains



SE LOGER DIGNEMENT, SE NOURRIR CORRECTEMENT, POUVOIR SE DÉPLACER ET TRAVAILLER...

Lors de la conférence internationale "Rio+20", la priorité a été donnée à l'éradication de la pauvreté, qui est considérée comme un préalable indispensable au développement durable, à la sécurité alimentaire, à l'accès à un emploi digne ou à l'énergie.

Source : Commissariat Général à la Stratégie et à la Prospective

LE DROIT AU DÉVELOPPEMENT PASSE AVANT TOUT PAR LE PROGRÈS SOCIAL

Le saviez-vous ?

Un ménage est considéré en situation de précarité énergétique lorsque sa facture est supérieure à 10 % de son revenu disponible.

À Digne-les-Bains, l'association À Fleur de Pierre œuvre en faveur de la solidarité, du paysage, du patrimoine et de l'écologie. Dans ce cadre, elle met en lien des propriétaires (privés ou publics) de terrains non entretenus, des ouvriers du paysage et des bénévoles jardiniers pour créer des jardins solidaires.

Parmi ces jardins, il y a le jardin des cerises, créé dans le quartier des Thermes à Digne-les-Bains, au pied d'une cité HLM sur un terrain de 2500 m² mis à disposition par la municipalité pour les habitants. Ce jardin est composé de 17 parcelles individuelles et de parcelles pédagogiques, d'un espace de compostage collectif ainsi que d'autres équipements collectifs et un espace de convivialité.

Le jardin est également un lieu festif où sont organisés des événements tels que les "Jardins en fête", l'occasion d'organiser des animations, des spectacles, des brocs de plantes...

Depuis cette création, 3 nouveaux jardins ont vu le jour !



INITIATIVE
DURABLE
EN RÉGION I

TERRITOIRES DURABLES
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

ARPE
AGENCE RÉGIONALE POUR L'EMPLOI



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

ALPES DE HAUTE
PROVENCE

Hautes-Alpes
le village fait vivre

DÉPARTEMENT
BOUCHES-
DU-RHÔNE

DÉPARTEMENT
LE DÉPARTEMENT

DÉPARTEMENT
VAUCLUSE



L'EAU DOUCE

un bien précieux pour tous

L'eau recouvre 70 % de notre planète mais l'eau douce ne représente que 3 %, elle est stockée en grande majorité dans les glaciers des pôles.

RECONNU PAR L'ONU
COMME UN DROIT FONDAMENTAL,
L'ACCÈS À L'EAU
EN QUALITÉ ET EN QUANTITÉ
EST ESSENTIEL À LA DIGNITÉ HUMAINE.

Le partage et la solidarité avec les populations qui n'y ont pas accès doivent être un enjeu pour tous et se développer durablement. Actuellement, près de 90 % de la population a accès à "des ressources améliorées d'eau potable" (source OMS).

En France, les ressources en eau douce sont inégalement réparties sur le territoire mais restent suffisantes pour les besoins de tous pour peu que les usages soient respectueux et solidaires.

LE BON ÉTAT DES EAUX EST DE LA RESPONSABILITÉ DE CHACUN.



Le saviez-vous ?

La tarification sociale et progressive de l'eau consiste à facturer moins cher les volumes indispensables (boisson, hygiène). Elle est pratiquée depuis des années à Vitrolles (13).

MIRAMAS PASSE À L'ACTION OPÉRATION ZÉRO PHYTO !

Pour préserver l'eau, l'environnement et la santé, Miramas s'est engagée depuis 2008 dans une démarche de réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires, jusqu'à parvenir à son objectif ZÉRO PHYTO en 2013.

Pour cela, la commune a déployé un éventail d'actions :

- Formation et sensibilisation des services techniques, création d'un chantier d'insertion – les "brigades vertes" – employant une vingtaine de personnes en difficulté, pour faire face à la charge de travail supplémentaire due au passage au désherbage manuel.
- Choix d'espaces verts de type méditerranéen et d'espèces locales, peu consommatrices en eau. Utilisation d'un paillage minéral d'au moins 15 cm d'épaisseur pour éviter les adventices.
- Développement de prairies de fauche en centre-ville, ce qui contribue, en laissant la végétation pousser librement, à faire évoluer les mentalités.

En plus des avantages sur la santé et l'environnement, l'arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires a permis à la commune de réduire sa consommation d'eau de 8 %. Elle a notamment un jardin municipal qui ne nécessite aucun arrosage.



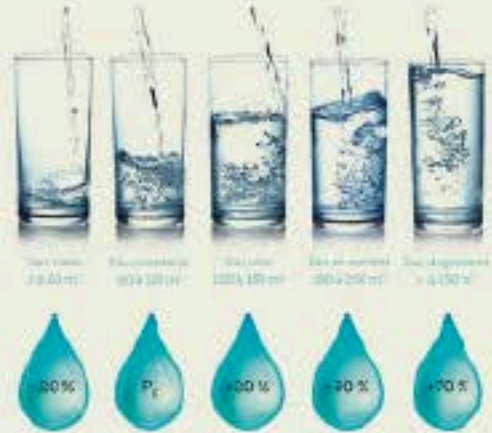
À VITROLLES, L'EAU EST UNE RESSOURCE ÉQUITABLE !

La commune de Vitrolles a mis en place un système de tarification de l'eau innovant visant à la fois à améliorer la qualité de l'eau, à faire baisser le montant de la facture d'eau et à appliquer une tarification équitable.

En mettant en place une tarification progressive en fonction de la quantité d'eau consommée, la commune distingue 5 paliers de consommation allant de l'eau vitale à l'eau d'agrément, dont la facturation varie entre -30 % et +20 % du prix de référence.

En parallèle de cette tarification progressive, la commune a également mené un effort d'optimisation du prix d'achat de l'eau, de l'entretien du réseau et de l'assainissement, permettant ainsi d'améliorer la qualité de l'eau et d'en réduire le prix de facturation pour toutes les tailles de foyers.

La tarification équitable de l'eau est également appliquée aux professionnels en ajoutant, sur le principe du pollueur-payeur, un coefficient de pollution tenant compte des dépenses supplémentaires engendrées pour l'assainissement d'effluents non assimilables à des effluents domestiques.



Pour un grand bol d'AIR FRAIS À LA MAISON !

16 heures par jour, c'est le temps moyen passé chez soi, il est donc important de veiller à l'air qu'on y respire !

L'AIR INTÉRIEUR EST SOUVENT PLUS POLLUÉ QUE L'AIR EXTÉRIEUR :

acariens, poussières, émanations de produits, poils d'animaux, tabac... Il présente tout autant de risques pour la santé à court, moyen ou long terme (irritations, allergies, asthme, ...) notamment pour les personnes fragiles (malades, seniors, déficients immunitaires, allergiques, ...)

Les pouvoirs publics se sont emparés de cette problématique en créant notamment l'observatoire de la qualité de l'air intérieur (OQAI) et en rendant obligatoire la surveillance de la qualité de l'air intérieur dans certains établissements.

Comment atténuer les pollutions de l'air intérieur ?

Anticipez dès la conception

- « Les matériaux de construction émettent des polluants volatils, les produits étiquetés A+ ou A garantissent de faibles émissions.
- « Le système de ventilation doit être conçu pour assurer un renouvellement de l'air efficace. Il permet le bon fonctionnement des appareils à combustion (chaudière, chaudière-eau, chaudière...) et l'évacuation des polluants, du CO2 et de l'humidité.

Suivez l'étiquette au moment des achats

- « Les meubles, matériaux de décoration (vernis, colles, ...) émettent de façon prolongée des COV (Composés Organiques Volatils).
- « Les produits d'entretien et de bricolage peuvent dégager des émanations nocives. L'étiquetage européen, la norme NF environnement et l'étiquette "COV" permettent d'orienter son choix vers les produits les moins émissifs.

Optez pour les bons gestes au quotidien

- « Aérer pour lutter contre l'humidité, renouveler l'air et diluer les polluants émis par les matériaux.
- « L'entretien des équipements doit être réalisé par des professionnels (MHC) (appareils à combustion).



Le saviez-vous ?

Depuis 2013, les fabricants sont tenus d'apposer "l'étiquette COV*" sur tous les produits de construction et de décoration vendus en France, précisant leurs niveaux d'émission en polluants volatils allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Cette étiquette garantit une information transparente, car s'appuyant sur des méthodes normalisées. Peintures, papiers peints, parquets, moquettes, vernis, colles, adhésifs... sont donc désormais étiquetés pour éclairer les choix des consommateurs.



*Composés Organiques Volatils



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

ÉDUCUER ET FORMER au développement durable

"vise à doter les personnes de connaissances qui leur permettent de prendre des décisions éclairées pour elles-mêmes, les autres, aujourd'hui et à l'avenir; et de traduire ces décisions en actes". (UNICEF)

**DONNER LES OUTILS POUR CHOISIR,
S'ADAPTER ET AGIR**

OFFRIR AUX CITOYENS, JEUNES ET ADULTES, les moyens de faire des choix informés, responsables, équilibrés entre les approches environnementales, sociales, culturelles et économiques d'un projet, c'est leur apprendre à évoluer vers des comportements adaptés aux besoins actuels et futurs et qui répondent aux enjeux planétaires

ÉQUILIBRES NATURELS, SOLIDARITÉS MONDIALES ET LOCALES.



À BOUC-BEL-AIR (13) DES "ÉCO-ÉCOLES"

**INITIATIVE
DURABLE
EN RÉGION I**

À Bouc-Bel-Air, la sensibilisation des enfants au développement durable passe par des écoles exemplaires. Trois établissements scolaires de la commune se sont engagés, sous l'impulsion de la mairie, dans une démarche "éco-école" et sensibilisent les écoliers à l'environnement.

Un objectif pour ces écoles engagées: la labellisation "éco-écoles" qui concrétise la reconnaissance des efforts fournis en faveur du développement durable. À Bouc-Bel-Air, le label de l'école de la Berganie est renouvelé tous les ans depuis 2011, récompensant ses efforts en matière de biodiversité (création d'un jardin, installation de refuges à insectes), économies d'eau (récupérateur d'eau de 1 000 litres, robinets équipés de réducteurs d'eau) et économies d'énergie.

En 2015, la commune a passé une nouvelle étape avec l'ouverture d'une nouvelle école au sein d'un bâtiment Haute Qualité Environnementale. Les élus ont pour volonté de faire de cet établissement, l'école Virginia Dedieu, un site pilote pour le déploiement de nouvelles actions. Déjà dotée de lombricomposteurs visant à alimenter les jardins pédagogiques et de fenêtres domestiques permettant de suivre la quantité de CO2 et la température dans les salles de classes, l'établissement est désormais également doté de nichoirs ainsi que de meubles de ht pour récupérer les feutres, stylos et gourdes de compotes.



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

La culture pour MIEUX SE CONNAÎTRE et SE RESPECTER

Il faut donner l'occasion à tous les citoyens de s'intéresser à la culture en sortant les projets artistiques et culturels de leurs "murs" habituels.

(D'après le guide de pratique "Plan de Transition Territoriale et la Culture des Projets")

A PUGET-SUR-ARGENS (83)

UN FESTIVAL ÉCORESPONSABLE

La commune de Puget-sur-Argens agit en faveur des manifestations écoresponsables. Le festival du Mas des Escaraviers est un exemple de cet engagement. Ce festival de musique, organisé dans un mas provençal, a mis en place différentes actions pour limiter l'impact environnemental du festival :

- **Économie des ressources** : 7 toilettes sèches réutilisables, éclairage par ampoules LED.
- **Alimentation** : produits locaux, de saison et plats provençaux.
- **Déchets** : réduction de l'utilisation de produits jetables par la mise en place d'occups, de vaisselle réutilisable et de vaisselle biodégradable en fécule de maïs ; incitation des food trucks à faire la même chose ; présence d'une "green team" lors du festival pour encourager à faire le tri (emballages/verre/non valorisables).
- **Transports** : création d'une page Facebook pour favoriser le co-voiturage, transport des artistes en bus électrique.
- **Communication** : préférence pour les réseaux sociaux (moins de flyers et posters), programme imprimé sur du papier recyclé, associations locales privilégiées.



Photo : Jean-Benoît Gaudin

METTRE LA CULTURE AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, C'EST INTÉGRER LA CULTURE DANS CHAQUE SECTEUR DE L'ACTION PUBLIQUE.

Les politiques culturelles font se croiser les enjeux d'aménagement du territoire, de développement local, de cohésion sociale et de démocratie participative. Elles doivent être portées par l'ensemble de celles et de ceux qui concourent à la vie du territoire : habitants, élus, acteurs culturels, mécènes, ...

Les manifestations culturelles sont également l'occasion de mettre en place des pratiques écoresponsables pour limiter les impacts sur l'environnement et de faire la promotion de ces actes écoresponsables auprès du public.



La FOCUS Compagnie Force Nez sensibilise à l'environnement par une démarche artistique



La compagnie Force Nez développe des projets artistiques en lien avec le climat (spectacles, ateliers, interventions dans des colloques, etc.) et en profite pour sensibiliser au développement durable et à la biodiversité.

Parmi leur derniers projets : le spectacle "Nature en scène", créé en partenariat avec le Parc naturel régional de Camargue et ouvert aux petits comme aux grands traite du thème de la biodiversité avec humour. Il met en scène 4 clowns rassemblés pour préparer un spectacle sur la biodiversité qui ne sera pas prêt deux jours avant la première.

Une autre de leurs actions a été d'envoyer des clowns au Festival d'Avignon pour qu'ils sensibilisent les passants au tri des déchets.

Le saviez-vous ?

Quand on parle de culture, on pense d'abord à un ensemble d'activités artistiques : peinture, théâtre, danse, sculpture, musique... puis on pense à la culture comme un ensemble de repères symboliques propres à un terroir, à un pays, une communauté, qui se transmet : usages, coutumes, cuisine, construction, dialecte, etc.



INITIATIVE DURABLE EN RÉGION I



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

QUAND LA TOILE fait évoluer la société

Bouleversement majeur de ces 20 dernières années, Internet facilite les connexions entre individus ouvrant ainsi de nouvelles formes de collaboration au service de la société, de l'économie et du développement local.



ENGAGEONS LA CONVERSATION!

L'INTERNET PARTICIPATIF (WEB2.0) ACCESSIBLE À TOUS

(blogs, avis consommateurs, plateformes d'échanges vidéos, etc.) a donné naissance à des formes d'organisations basées sur l'échange et l'innovation numérique.

- **co-financement** : plateformes de financement de projets;
- **co-working** : espaces de travail mis en commun;
- **co-habitation** : pour colocation, habitat partagé;
- **co-voluntariat** ..

En parallèle à cette forme d'économie collaborative, les réseaux sociaux permettent de créer des liens entre individus et entre générations.

Collectivités locales, acteurs publics, associations, entreprises... se dotent désormais de dispositifs numériques pour dialoguer avec leurs interlocuteurs : habitants, adhérents, clients.



Des mots FOCUS pour mieux comprendre...

- Le Web collaboratif (ou "intelligence collective") permet d'échanger des compétences pour construire un projet en commun via Internet.
- L'open data donne à tout citoyen l'accès aux données numériques publiques (obligation des communes de plus de 3500 habitants).
- L'open source offre l'usage et le développement d'outils informatiques libres de droits pour tous.

Le saviez-vous ?

Depuis 2013, la moitié des Français possède un téléphone intelligent (smartphone) permettant à tout instant d'accéder à Internet.

AVEC "CITYOPT", NICE ENCOURAGE LES CITOYENS

À RÉDUIRE LEUR CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ DURANT LES HEURES DE POINTE

La métropole Nice-Côte d'Azur fait partie, avec Helsinki et Vienne, des 3 sites pilotes du projet européen "CITYOPT".

Ce projet vise à optimiser les consommations d'énergie grâce au développement de nouvelles technologies de contrôle et d'aide à la décision.

Dans le cadre du développement des compteurs électriques intelligents, la métropole a recruté 140 familles volontaires auxquelles EDF a offert une tablette numérique pour utiliser l'application CITYOPT.

Ces familles ont ensuite reçu 25 alertes, lors des 25 jours les plus froids de l'année, pour les inviter à mettre en place des mesures pour réduire leur consommation d'électricité lors du pic de consommation (18h-20h). Elles pouvaient alors choisir, par exemple, de baisser la température de leur chauffage ou de limiter leur utilisation d'appareils électriques.

Grâce à la réduction de leur consommation électrique, les participants gagnaient des points convertibles en don à une association locale au choix. Pour chacune des alertes, le taux de participation a été de près de 80 %. Une économie moyenne de 300 Wh/participant a été constatée sur la créneau 18h-20h.



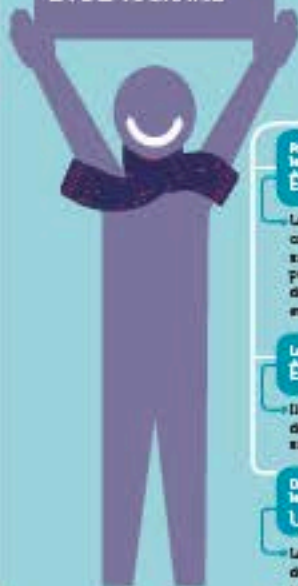
INITIATIVE DURABLE EN RÉGION I



Région Provence Alpes Côte d'Azur



LES CITOYENS-NES, AU CŒUR DE LA DÉMOCRATIE



Pour exercer son avis le citoyen doit avant tout **ÊTRE INFORMÉ**

La Convention d'Aarhus (1998) consacre 3 droits fondamentaux aux citoyens : accès à l'information, participation au processus décisionnel et accès à la justice en matière d'environnement.

Le citoyen peut **ÊTRE IMPLIQUÉ**

Il peut être actif dans la vie de la cité et s'exprimer au-delà du droit de vote.

Dans son cadre de vie, le citoyen est **USAGER-EXPERT**

Les habitants font un usage quotidien du territoire, ils sont experts de leur cadre de vie. Leur avis doit cependant être complété par les contraintes techniques données par les experts.



La démocratie participative demande une **VOLONTÉ DE PORTAGE** politique

LES ÉLUS-ES doivent mettre à la disposition des citoyens des moyens de débats, des lieux de concertation et leur donner un réel pouvoir d'influence.

Les élus-és doivent **APPRENDRE DU CITOYEN** comme des experts

Cette posture permet d'adopter une série de mesures, enrichies par les apports des citoyens.



LES EXPERTS apportent des solutions avec leur **TECHNICITÉ**

Ils proposent des solutions techniques, compatibles avec les ressources du territoire, acceptables par les usagers et tenant compte des données socio-économiques.



PRENDRE PART À LA VIE DE SON TERRITOIRE

LA PARTICIPATION CITOYENNE est une démarche de démocratie participative. Elle peut être à l'initiative de citoyens ou des acteurs de la société : collectivités territoriales, État, associations, entreprises.

Le but est d'instaurer une meilleure coopération entre trois acteurs majeurs des décisions sur un territoire : les décideurs politiques (les élus), les experts (techniciens, urbanistes, acteurs économiques...) et les habitants.

Le philosophe John Dewey parle de "citoyenneté active et informée" :

"FORMER UN PUBLIC ACTIF CAPABLE DE DÉPLOYER UNE CAPACITÉ D'ENQUÊTE ET DE RECHERCHER LUI-MÊME UNE SOLUTION ADAPTÉE À SES PROBLÈMES."

UNE AVANCÉE IMPORTANTE POUR LES DROITS DES CITOYENS

L'INITIATIVE CITOYENNE EUROPÉENNE (ICE) permet de participer à l'élaboration des politiques européennes via un site Internet dédié. Tout citoyen européen peut lancer une initiative et ainsi inviter la Commission européenne à présenter une proposition législative sur ce sujet.

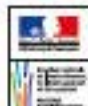


UN EXEMPLE : "L'EAU EST UN DROIT HUMAIN"

En 2012, cette initiative proposée à la Commission européenne de faire de l'accès à l'eau et de l'assainissement un droit humain et de promouvoir leur fourniture en tant que services publics essentiels pour tous.

Grâce aux 1,8 millions de signatures recueillies, la déclaration politique a été prise : "Les services de l'eau seront exclus de la libéralisation", c'est-à-dire que la gestion de l'eau et de l'assainissement restera du domaine public dans toute l'Union Européenne.

www.citizensinitiative.eu



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



Alpes de Haute
Provence



Hautes-Alpes



Bouches-
du-Rhône



Var
Le Département



Vaucluse



LA PSYCHOLOGIE DU CHANGEMENT

s'appuie sur les méthodes utilisées pour lutter contre les addictions

Le modèle des étapes du changement [d'après Prochaska et Di. Clemente]

DÉCRYPTAGE EN IMAGES...

LA TRANSITION POSITIVE

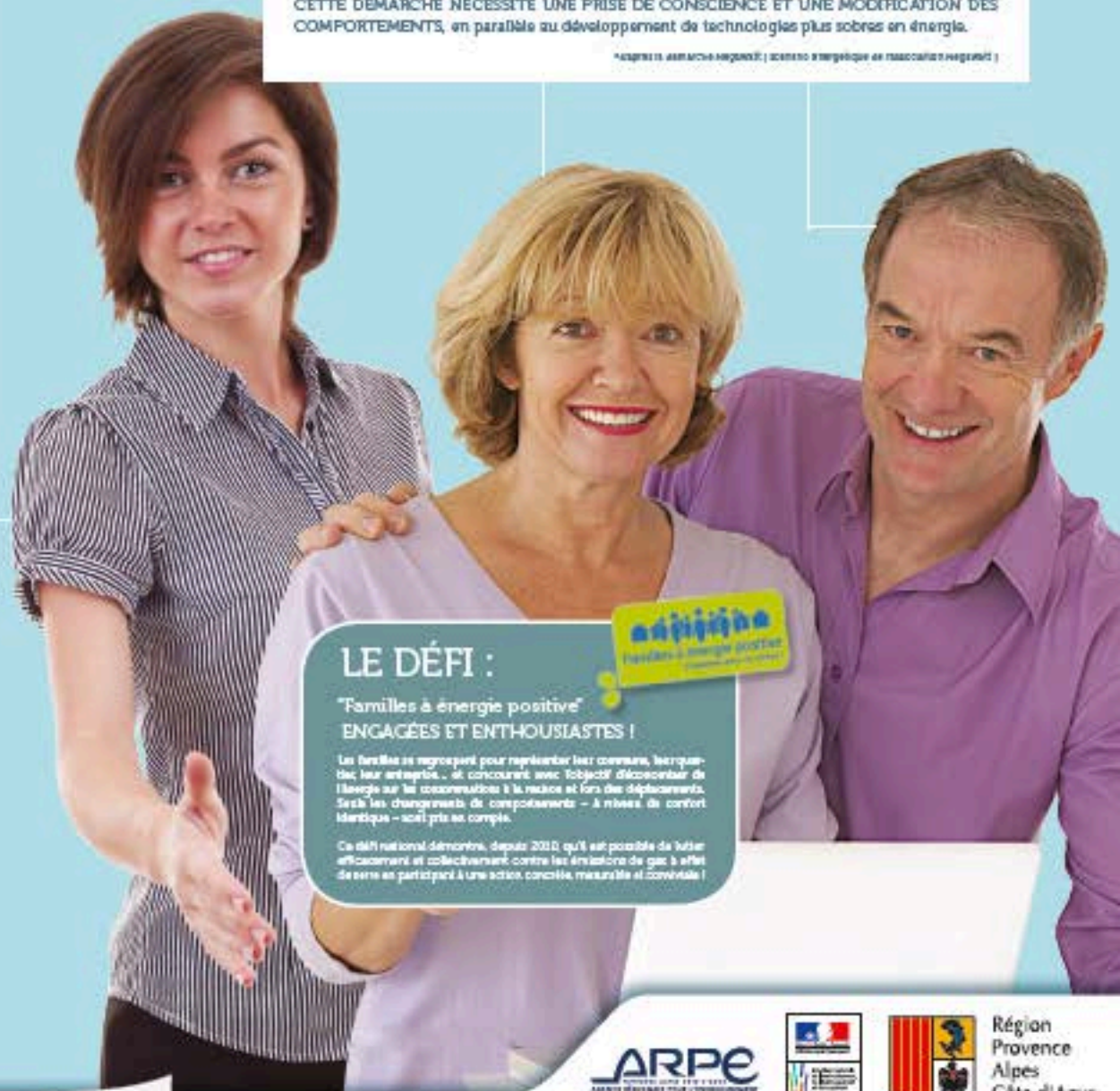
CHANGER LES MENTALITÉS DES INDIVIDUS ET DE LA SOCIÉTÉ

est nécessaire face aux problèmes actuels: crise économique, sociale, financière, raréfaction des ressources naturelles dont énergétiques (pétrole, gaz, uranium, charbon), pollution de l'eau, de l'air et des sols, augmentation de l'effet de serre... Les effets induits sont tout aussi préoccupants: hausse de la facture énergétique individuelle, problèmes géopolitiques liés aux approvisionnements en matières premières, vulnérabilité aux changements climatiques, impacts sanitaires et environnementaux, etc.

LA TRANSITION est une évolution des modes de vie qui permet de s'adapter à ces problématiques en réduisant leurs impacts négatifs. La transition s'appuie sur la sobriété: interroger nos besoins puis agir via les comportements individuels et l'organisation collective sur nos différents usages, pour privilégier les plus utiles, restreindre les plus extravagants et supprimer les plus nuisibles*.

CETTE DÉMARCHÉ NECESSITE UNE PRISE DE CONSCIENCE ET UNE MODIFICATION DES COMPORTEMENTS, en parallèle au développement de technologies plus sobres en énergie.

*selon les données disponibles | scénario énergétique et climatique négatif |



LE DÉFI :

"Familles à énergie positive"
ENGAGÉES ET ENTHOUSIASTES !

Les familles se regroupent pour représenter leur commune, leur quartier, leur entreprise... et concourent avec l'objectif d'écoblancer de l'énergie sur les consommations à la maison et lors des déplacements. Seuls les changements de comportements - à niveaux de confort identiques - sont pris en compte.

Ce défi national démontre, depuis 2010, qu'il est possible de lutter efficacement et collectivement contre les émissions de gaz à effet de serre en participant à une action concrète, mesurable et conviviale !